

**Preuve de l'inscription régime de garanties des logements neufs de
l'ontario (Sous-alinéa 43 (5) f) (i) de la *Loi de 1998 sur les
condominiums*)**

Loi de 1998 sur les condominiums

Je certifie que les parties privatives décrites ci-dessous et les parties communes du
..... (*désignation du plan de condominium, tel que précisé au
paragraphe 27 (2) du Règlement de l'Ontario 49/01*) sont inscrites au Régime au sens de la *Loi
sur le Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario* conformément aux règlements pris
en application de cette loi.

L'inscription en elle-même n'accorde pas le droit à une garantie. La garantie est réservée aux
réclamants qui sont admissibles à un paiement aux termes de la *Loi sur le Régime de garanties
des logements neufs de l'Ontario*.

Partie privative n°	Niveau n°.	(inscrire la désignation du plan de condominium)	N° d'inscription
.....			

Fait le 2.....

.....
Registrateur ou registrateur adjoint / Registratrice ou
registratrice adjointe
Régime de garanties des logements neufs de l'Ontario